

Commune : 11076
Castelnaudary

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A- D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : 27/11/2024.....effectué sur le terrain ;

~~C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé~~

le	par M	géomètre à
----------	-------------	------------------

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées

au dos de la chemise 6463.

A Castelnau le 22/04/2025

A ; 9

for the formula $\Box(\varphi \rightarrow \psi)$ does not contain any maximal formula

du cadastre, etc ...).



Indivision Mme Carole COMMINGES

Indivision Mme Claude COSTE
M. Marcel SCABRO